



AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE (A.A.P.C.)

1. Identification de la collectivité qui passe le marché

Mairie de Cosne-Cours-sur-Loire
Place du Dr. J. Huyghues des Etages - B.P. 123
58206 Cosne-Cours-sur-Loire
Tél. : 03 86 26 50 00
Mail : cosne@mairie-cosnesurloire.fr

2. Objet du marché

**NETTOYAGE DES VITRES DES BATIMENTS COMMUNAUX
DE LA VILLE DE COSNE-COURS-SUR-LOIRE – ANNEE 2021**

3. Forme du marché – Mode de passation

Procédure adaptée passée en application de l'article R.2123-1-1° du Code de la commande publique

4. Variantes et options

Les variantes et les options ne sont pas autorisées.

5. Durée du marché ou délai d'exécution

Le présent marché est conclu pour une période initiale d'un an à compter de sa date de notification. Il est reconductible sur décision expresse pour une période d'un an, dans la limite de deux reconductions. Le représentant du pouvoir adjudicateur doit se prononcer au moins 1 mois avant la fin de durée de validité du marché ; il est considéré avoir refusé la reconduction du marché, si aucune décision n'est transmise avant ce délai.

6. Critères de sélection des offres

1) Prix proposé (noté sur 40 points)

Le prix sera évalué selon la formule suivante : $Note = 40 \times (P1)/(P2)$

P1 : Offre de prix la plus basse

P2 : Offre de prix du candidat

2) Valeur technique (noté sur 60 points)

Il sera pris en compte les moyens mis en œuvre pour répondre aux besoins de la Collectivité (moyens matériels et humains affectés à la prestation).

Ce critère sera évalué au vu de la note méthodologique fournie par le candidat et comportant les moyens mis en œuvre pour répondre aux besoins du pouvoir adjudicateur.

Les offres seront classées par ordre décroissant en fonction des notes obtenues pour chacun des deux critères.

7. Langue et unité monétaire

Français Euro

8. Adresse de retrait du dossier

Sur la plate-forme dématérialisée des marchés publics Territoire Numériques Bourgogne Franche-Comté
<https://www.ternum-bfc.fr>
(Réf : Vitres2021)

9. Demande de renseignements administratifs et techniques

Pour obtenir tous renseignements complémentaires qui seraient nécessaires, les candidats devront déposer leur demande directement la plateforme dématérialisée *Territoires Numériques Bourgogne Franche-Comté* www.ternum-bfc.fr. Une réponse sera alors adressée à l'ensemble des candidats ayant retirés le dossier via la messagerie de cette plateforme.

10. Réception des offres

Les offres pourront être déposées sur la plateforme dématérialisée *Territoires Numériques Bourgogne Franche-Comté* www.ternum-bfc.fr

Les candidats disposent d'une aide technique en ligne sur ce site.

11. Modalités essentielles de financement et de paiement

Dès la réception de la demande de paiement par la personne publique, par crédit ouvert au budget (ressources propres), paiement par virement administratif dans un délai de 30 jours.

12. Date limite de réception des offres

2 avril 2021 à 12 heures, délai de rigueur

13. Instance chargée des procédures de recours

Tribunal Administratif de Dijon
22 rue Assas
21000 DIJON
Tél. : 03.80.73.91.00

14. Service auprès duquel les renseignements concernant l'introduction des recours peuvent être obtenus

Greffé du Tribunal de Dijon
22 rue Assas
21000 DIJON
Tél. : 03.80.73.91.02

15. Date d'envoi de l'avis à la publication

01 MARS 2021

**Pour le Maire,
L'Adjoint délégué aux marchés publics,
Gilbert LIENHARD.**

